

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 48 (1991)
Heft: 11

Rubrik: Informations sportives

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sport dans le Jura

Jean-Claude Salomon, chef de l'Office des sports

Les activités de l'Office des sports

Le décret d'organisation de l'administration définit, à son article 77, les tâches dévolues à l'Office des sports de la République et Canton du Jura:

- Orientation et information en matière de sport;
- Inspection des installations d'éducation physique et promotion du Sport scolaire facultatif;
- Collaboration avec les organismes sportifs et les associations sportives;
- Examen des demandes d'aide financière;
- Organisation de cours d'entraînement, de formation et de perfectionnement des moniteurs;
- Gestion du matériel sportif;
- Surveillance et prise en charge des contrôles médico-sportifs, ainsi que des cas relevant des assurances;
- Toute autre attribution conférée par la législation.

Partant de cette disposition légale et à l'appui de l'article constitutionnel (voir premier article du Sport dans le

Jura - MACOLIN 9/91), l'Office a porté son attention sur les domaines suivants:

- **J+S**, avec des cours de formation et de perfectionnement de moniteurs et des cours de branches sportives pour les jeunes de 12 à 20 ans, garçons et filles;
- **L'éducation physique à l'école** avec, principalement, et en plus des heures obligatoires, les journées cantonales de sport scolaire;
- **Le mouvement Sport pour Tous**, avec l'organisation de cours réguliers;
- **Le soutien aux associations et aux sociétés sportives** par le biais des fonds du Sport-Toto.

J+S

L'Office organise chaque année une dizaine de cours de formation de moniteurs et autant de cours de perfectionnement. Par le biais de cette activité, nous donnons la possibilité aux sociétés sportives du canton de doter leur organisme de monitrices et de moniteurs qualifiés.

Ces cours coiffent les activités sportives qui jouissent d'un impact populaire important: football, ski alpin, gymnastique et hockey sur glace.

De plus, en collaboration avec le service romand et tessinois J+S, nous organisons, pour la région «Jura - Jura bernois et Neuchâtel», voire pour toute la Romandie, des cours destinés à former des moniteurs dans les disciplines canoë-kayak, judo, cyclisme et GRS.

C'est toutefois l'activité déployée en faveur des jeunes qui est la plus importante. Une panoplie de cours intéressants est offerte à la jeunesse jurassienne âgée de **12 à 20 ans**. Pendant toutes les vacances scolaires (13 semaines), elle peut s'adonner, à des prix corrects, au ski alpin, à la natation, au cyclisme, au basketball, au volleyball, au tennis, au VTT, à l'équitation, au canoë et, dans le cadre de cours polysportifs, à tout ce qui touche aux activités de plein air.

Depuis quelques années, les Services/Offices J+S de Saint-Imier, Neuchâtel et Porrentruy mettent en commun leurs efforts afin de satisfaire une certaine clientèle:

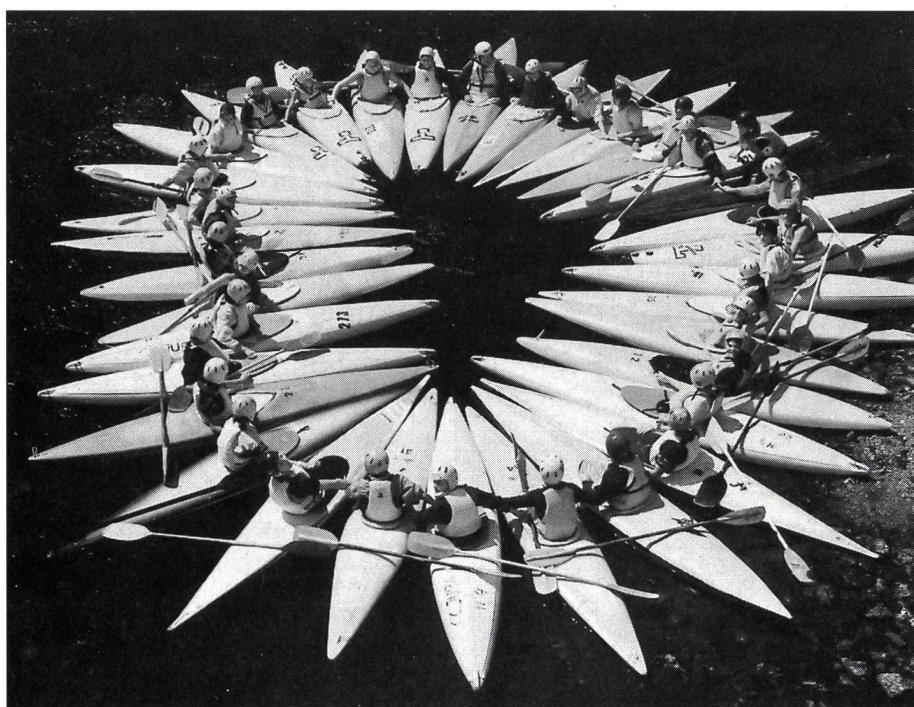
- Le canton de Neuchâtel propose des activités «d'eau»: la voile, la planche à voile, la plongée sportive, le canoë, la natation;
- La région francophone du canton de Berne organise des cours d'alpinisme et d'excursions à skis et développe la pratique de l'escalade en terre jurassienne;
- Le canton du Jura est responsable de la mise sur pied de camps de cyclisme, de canoë, de VTT et d'équitation.

À côté de toutes ces activités déployées en faveur des jeunes de 12 à 20 ans, l'Office gère encore quelque 260 cours de branches sportives organisés par les clubs, les sociétés et les écoles.

L'éducation physique à l'école

Dans le domaine de l'école, l'action de l'Office se situe à 4 niveaux:

- Les leçons d'éducation physique;
- Le perfectionnement du corps enseignant;
- Les journées cantonales de sport scolaire;
- Les cours réguliers de sport scolaire facultatif.



- Dans le cadre de l'école jurassienne, l'enseignement de l'éducation physique est confié:

- aux généralistes (niveau primaire)
- aux MEP ou aux maîtres secondaires (niveau secondaire)
- aux MEP (niveau supérieur)
- aux MEP ou aux maîtres de sport (niveau professionnel).

Dans cette sphère, l'inspecteur d'éducation physique devrait axer son travail sur l'animation pédagogique par des visites, des contacts et des conseils. Malheureusement, faute de temps (le poste d'inspecteur correspond à une place de travail à 25 pour cent), peu d'impulsions peuvent être données dans ce domaine. Il y a donc encore beaucoup de pain sur la planche pour arriver à donner à l'éducation physique sa vraie place dans le système éducatif actuel.

- Depuis l'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, le corps enseignant jurassien bénéficie, chaque année, de quelques cours (obligatoires et/ou facultatifs) pour parfaire ses connaissances méthodologiques, pédagogiques et techniques en éducation physique. La section «Formation continue et perfectionnement» de l'Institut pédagogique de Porrentruy, et l'Association jurassienne d'éducation physique scolaire (AJEPS) prêtent leur concours à la bonne marche de ces cours.
- C'est dans l'organisation des journées cantonales que la fonction de l'Office est la plus importante. En collaboration avec l'AJEPS, nous mettons sur pied, chaque année:

- Un tournoi cantonal scolaire de basketball (8e et 9e années), de minivolleyball (8e et 9e années) de football à six (6e à 9e année);
- Une journée d'athlétisme (8e et 9e années), de course d'orientation (6e à 9e année) et de jeux dans l'eau (5e et 6e années).

Ces journées rencontrent un succès réjouissant. Elles nous permettent de sélectionner une vingtaine d'équipes jurassiennes aux journées suisses de sport scolaire et à la finale de la Coupe Philips de football pour écoliers.

- Le Sport scolaire facultatif (activité offerte aux jeunes fréquentant l'école jurassienne, en sus de leur programme scolaire normal), est particulièrement développé aux collèges Thurmann et Stockmar de Porrentruy et au Lycée cantonal de cette même ville. Des foyers, plus ou moins importants, existent encore à l'école primaire de Porrentruy, au collège et à l'école primaire de Delémont, et dans certains villages (Boncourt, Courrendlin, Sai-



gnelégier, Les Breuleux, Les Bois). Grâce à l'initiative et à l'enthousiasme d'enseignants motivés, cette activité est en pleine expansion et tend à gagner du terrain dans d'autres écoles. Les demandes de renseignements au sujet du Sport scolaire facultatif laissent augurer, en effet, un développement futur fort intéressant.

Le mouvement Sport pour Tous

Dans les années 80, tout Jurassien pouvait s'adonner, sans risque de devoir s'affilier à une société, à une multitude d'activités sportives toutes plus alléchantes les unes que les autres, grâce au mouvement Sport pour Tous qui venait de faire une entrée remarquée sur le territoire jurassien par le biais de l'Office cantonal. Dans ce contexte, l'Office pourrait et peut encore s'enorgueillir d'être le seul canton suisse à déployer de telles actions. Equitation, jogging, tennis, gymnastique, fitness, badminton, self-défense, natation «Mère et Enfant» ont eu leurs lettres de noblesse. Actuellement, les actions que nous menons sont dictées par l'ouverture de nouveaux centres sportifs et par l'arrivée, sur le marché, de nouvelles pratiques sportives. Afin de ne pas porter préjudice aux sociétés, nous avons, dès 1988, réduit le nombre de nos cours.

Adresse de l'Office des sports

Rue du Banné 23
2900 Porrentruy
Tél. 066 66 55 66

Le soutien aux associations et aux sociétés sportives

L'Office traite, chaque année, plus de 250 demandes de subvention émanant des associations et sociétés sportives. Les constructions, les aménagements sportifs, les améliorations des installations existantes, le matériel sportif, l'activité déployée par les associations sportives faitières, les grandes manifestations et l'aide aux sportifs d'élite et méritants sont traités par la commission cantonale des sports, et ceci le plus objectivement possible.

Les fonds mis à sa disposition par la société du Sport-Toto s'avèrent quelquefois insuffisants pour donner satisfaction à tous les requérants. L'Etat jurassien, fort de son article constitutionnel, a toutefois toujours permis d'honorer toutes les requêtes en puisant dans le budget courant de l'Etat les moyens nécessaires au bouclement des dossiers.

Et l'avenir

A la lecture des trois exposés qui viennent de faire l'objet d'une publication dans la revue MACOLIN, le citoyen pourrait penser que le sport jouit, en terre jurassienne, d'une situation privilégiée et qu'il a, auprès des membres de l'Exécutif cantonal, des interlocuteurs ouverts, compréhensifs et disposés à faire beaucoup pour la santé physique, psychique et sociale de leurs administrés. La remarque est pertinente et fondée. La situation est saine. Les premières années de souveraineté ont

permis de combler une bonne partie du fossé qui nous séparait des cantons voisins. Nous devons cela à nos autorités politiques qui n'ont pas craint de délier les cordons de la bourse au moment où tout était à créer dans le nouvel Etat jurassien. Le sport a joui, jouit et, nous l'espérons, jouira longtemps encore de la mansuétude de nos Autorités politiques.

Toutefois, l'adoption par le Parlement jurassien d'une motion visant à encourager le sport devrait permettre à l'administration cantonale d'asseoir sa politique sportive et, d'autre part, aux sportifs jurassiens de croire à un avenir encore plus serein. Le contenu de la motion laisse, dans tous les cas, apparaître une volonté marquée de faire davantage pour la population jurassienne en général et pour la jeunesse en particulier:

- Introduction d'un programme cantonal annexe à J+S, dès l'âge de 12 ans;

- Soutien aux sportifs d'élite et aux talents, en aidant ces derniers à mener de front études/apprentissage et sport;
- Mise en place d'une politique globale en matière de constructions sportives d'envergure régionale;
- Occupation saine et active des loisirs dans une société où le temps consacré au travail diminue au profit de celui consacré aux loisirs.

Entrée en souveraineté en 1979, la République et Canton du Jura sportive est sur les rails, mais pas encore en gare. L'Office des sports, les associations et sociétés sportives ainsi que tous les moniteurs sont prêts pour la mener à bon port... avec l'aide des Autorités politiques et de toute la population jurassienne... Nous vous invitons donc tous à monter dans le train: le train de la **santé**, de la **joie**, de la **bonne humeur** et de la **détente**.

Le mot de l'inspecteur fédéral J+S

Serge Riat

Le reportage que nous venons de suivre est spectaculaire et mérite que l'on s'attarde sur son contenu pour bien comprendre son développement.

Il est époustoufflant de constater combien le volume des réalisations faites depuis l'entrée en souveraineté de la République est remarquable et combien il faut rendre hommage au peuple jurassien d'avoir compris la nécessité et l'urgence de doter le canton d'équipements modernes et d'une organisation solide pour mener à bien les obligations de l'Etat en matière de sport.

La Confédération, par le versement de ses prestations, a contribué grandement à l'épanouissement de «Jeunesse + Sport» et au financement du sport d'élite, ce qui n'était pas pensable, il faut bien l'admettre, autrefois.

Les élus ont toujours été très ouverts et réceptifs pour développer

cette activité, sachant que ce serait bénéfique à notre jeunesse, à nos sportifs, à nos sociétés.

Pour faire fonctionner cet important appareil, il fallait créer un Office des sports performant, composé de personnes actives, bien entraînées, physiquement robustes, bien organisées et ayant le sens de la coordination et de la cohérence.

Notre Gouvernement, de même que le Ministre de l'Education de l'époque ont eu la chance de pouvoir compter sur les compétences d'un homme de qualité pour diriger et animer, avec beaucoup de brio, l'Office des sports de la République et Canton du Jura.

Avec une équipe aussi dynamique, pour autant qu'on lui en donne les moyens, l'impact de ce développement profitera à notre peuple qui retrouvera, par ce biais, les efforts qu'il a consentis pour améliorer les conditions de santé et rester attentif aux besoins de notre jeunesse sportive.

L'avenir s'annonce radieux et serein, profitons-en! ■

Formation professionnelle

L'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle (ISP-FP) est une division de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). C'est lui qui est chargé de la formation et du perfectionnement du corps enseignant, de la mise sur pied d'une documentation pour l'enseignement professionnel, de l'examen et de l'évaluation des manuels et du matériel d'enseignement et, enfin, de la recherche dans le domaine de l'enseignement professionnel.

Il organise ses «journées» du 2 au 4 avril 1992, dans le cadre de son 20e anniversaire. Plus de 60 manifestations permettent aux participants d'établir une sorte de programme «à la carte».

On peut encore s'y inscrire, mais il faut faire vite. Tél. 031 57 48 81. (Y.J.)

La CFS et le sport des aînés

Hansruedi Löffel, secrétaire de la CFS

Pour sa séance de septembre, la Commission fédérale de sport s'est réunie au Tessin, à Tenero plus précisément où, joignant l'utile à l'agréable, elle a pu vivre, à côté de ses travaux, la «Rencontre olympique de la jeunesse» organisée, on le sait, par la Commission «sport» du 700e anniversaire de la Confédération. Malgré la pluie, les membres de la CFS ont pris un véritable bain de jouvence, appréciant en outre à sa juste valeur l'efficacité de la structure mise au point par les représentants de l'ASS, du COS et, tout particulièrement, de l'Ecole fédérale de sport de Macolin.

*

Mais revenons à l'ordre du jour de la séance: le sport des aînés y constituant le plat de résistance. Se référant au postulat Hänggi (1989) sur l'importance croissante du sport des aînés et sa prise en compte par les responsables fédéraux de la santé publique, il avait alors été décidé de confier l'étude du sujet à un groupe de travail. Ce dernier, sous l'experte direction de Marco Blatter, a présenté une analyse très fouillée, fixant la participation de la Confédération à la formation de moniteurs spécialisés. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une nouvelle formule, ce secteur allant profiter des structures déjà en place, structures alimentées par l'Etat et par les fédérations sportives.

*

Gouverner, c'est prévoir! Même si la CFS n'est pas investie de compétences gouvernementales proprement dites, elle a la mission de produire, en collaboration avec ses partenaires, les idées fortes qui doivent présider à l'avenir du sport helvétique. Sa traditionnelle séance de fin d'année sera consacrée à cette entreprise.

*

Deux modifications sont intervenues, enfin, au sein de la Conférence fédérale de la gymnastique scolaire, organe de coordination entre les cantons, chacun de ceux-ci étant représenté par un membre: le Lucernois Walter Lichtsteiner y a été nommé pour remplacer Albert Bründler, et l'Argovien Reto Covini pour prendre la place de Walter Graf.